

Retours d'expériences

08 octobre 2025



28, rue Jean Eudes - 14 000 CAEN
Tél : 02.31.15.59.60

Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) du Calvados est un organisme départemental créé à l'initiative du « conseil général » en 1979. Investit d'une mission de service public, **le CAUE est présidé par un élu local**.

Les CAUE sont des associations loi 1901 instituées par la loi de 1977 sur l'architecture, remplissant des missions d'intérêt public. Il existe un CAUE dans la plupart des départements français.

Le CAUE du Calvados conseille, informe et sensibilise, et a pour objectif de promouvoir la qualité de l'architecture et de son environnement avec les missions suivantes:

- **Le conseil aux collectivités dans les domaines de l'architecture, l'urbanisme et le paysage;**
- **L'assistance architecturale aux particuliers;**
- **La pédagogie, la sensibilisation et la communication.**

Accompagnements possibles des élus et collectivités

COMBRAY

REQUALIFICATION ET VÉGÉTALISATION DU CIMETIÈRE COMMUNAL

1 – CONSEIL PONCTUEL

- Visite de site
- Conseils techniques sur place
- Retour de visite (synthèse)

Situé autour de l'église, dans le cœur de bourg, ce cimetière présente des éléments patrimoniaux à valoriser comme le magnifique if en son sein, des murs en pierre qui entourent le cimetière, des vieux tombeaux et deux tilleuls qui marquent son entrée. Néanmoins, les matériaux de sols sont globalement vieillissants et des graviers de multiples couleurs ont été rapportés en divers endroits pour gérer les pentes et les talus complexes à entretenir.

Le CAUE a proposé une composition paysagère globale avec l'aménagement notamment :
- de l'allée principale PMR et la création d'un parvis d'entrée à l'église en pavés.
- des cheminements secondaires en dalles engazonnées renforcées pour permettre les circulations piétonnes et l'accès ponctuel de véhicules.
- un travail de terrassement important qui permettrait de reprendre les niveaux et d'engazonner le cimetière pour valoriser l'esthétique d'ensemble et faciliter l'entretien.
- des vieux tombeaux valorisés à l'entrée du cimetière et la création d'une allée en pas japonais menant à un tombeau remarquable.
- des massifs de fleurs vivaces le long des murs en pierre, qui remplaceront les jardinières gourmandes en eau pour fleurer de manière durable le cimetière.
- enfin, un espace réservé aux stèles pour préserver un cimetière verdoyant au fil du temps.



Photos de l'existant

2 – ÉTUDE DE FAISABILITÉ

- Visite de site
- Echanges sur les besoins avec les élus
- Réalisation d'une étude de faisabilité ou d'un avis technique avec scénarios d'aménagement avec approche sommaire des coûts



Photos d'ambiance



Plan de l'existant



La proposition du CAUE

3 – ACCOMPAGNEMENT COMPLET AVEC RECRUTEMENT D'UN MAÎTRE D'ŒUVRE

- Visite de site
- Echanges sur les besoins avec les élus
- Etude de faisabilité et approche sommaire des coûts
- Réalisation du programme et du dossier de consultation pour le recrutement du MOE (remise de prestations possible)
- Appui technique si besoin et suivi du projet

La proposition du CAUE
Faisabilité du futur cimetière



Les exemples de références



Un exemple d'accompagnement

La végétalisation du cimetière de Combray (Calvados)

2023

Entrée «ouest» face au parking de niveau, un beau portail en fer forgé et un mur d'enceinte en pierre et deux tilleuls qui marquent l'entrée = un ensemble à préserver

La partie nord arborée par un bel if

Allée principale de circulation dans le cimetière en graviers, à requalifier

2023



La partie nord accessible

Accès PMR dans le cimetière, à conserver et améliorer

2023



Combain / Réqualification du cimetière - Août 2023

Eléments de détails

Eléments anciens et patrimoniaux : grilles, monuments et stèles à inventorier / préserver / mettre en valeur ?

2023



La partie sud

Abords de l'église à valoriser, pente à stabiliser et végétaliser

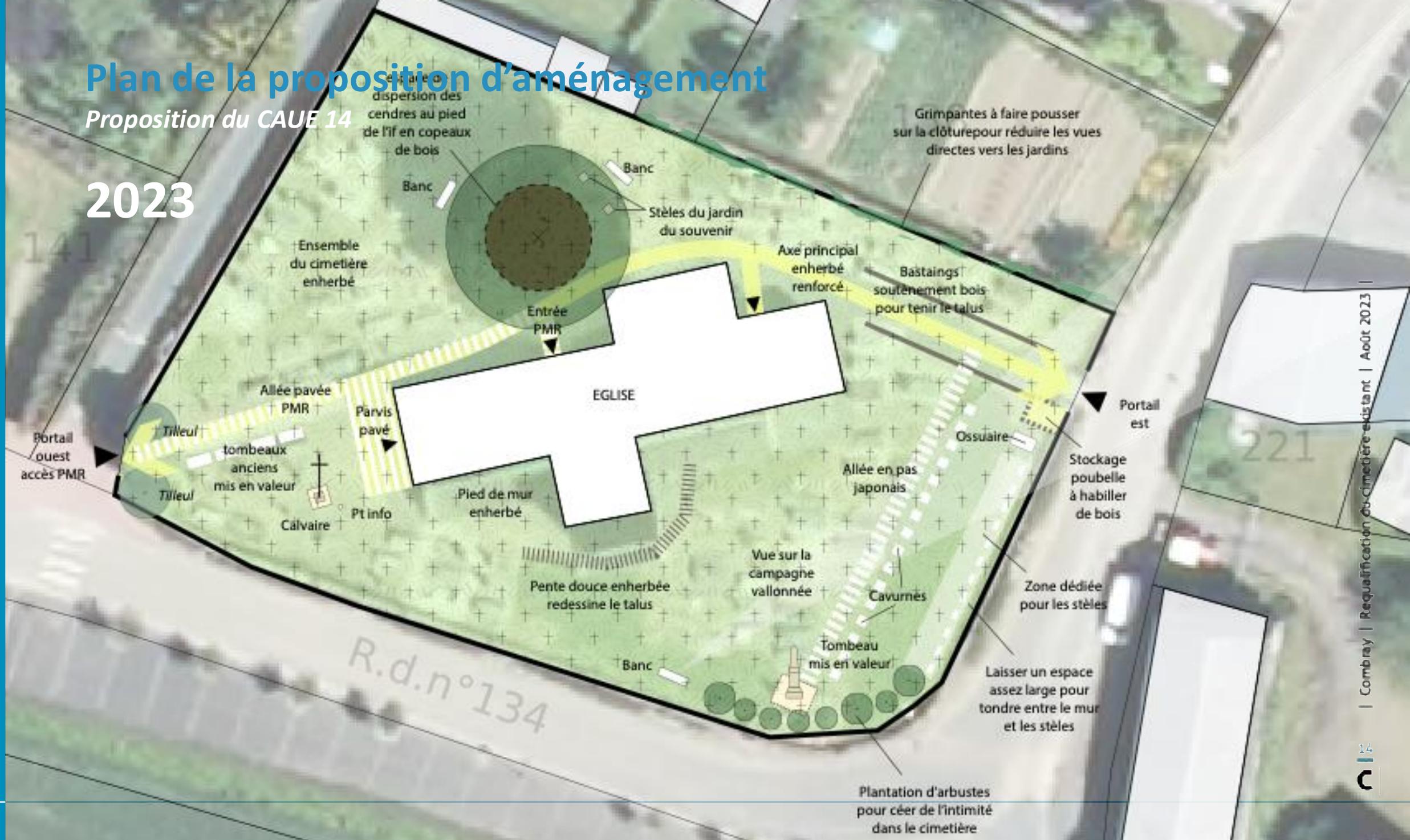
2023



Plan de la proposition d'aménagement

Proposition du CAUE 14

2023



Exemples de propositions d'aménagement

Propositions du CAUE 14

2023

Exemple de cimetière avant/après l'enherbement, jusqu'au pied de l'église - St Marie d'Attez (27)



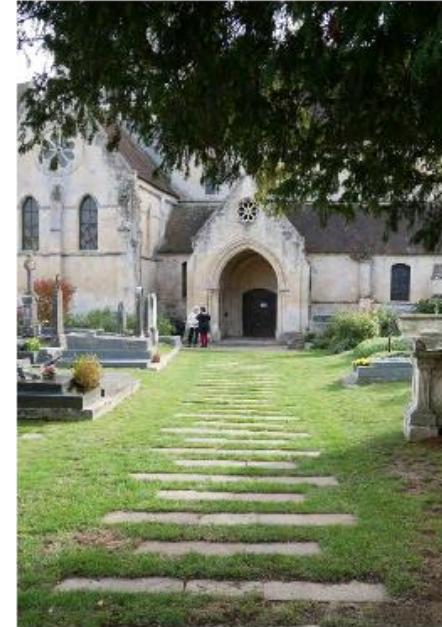
Exemple de cimetière enherbé - Verson



Allée accessible menant à l'église - St Marie d'Attez



Allée dalles enherbées - Verson



Exemple d'entrée, clôtures bois, et petit parvis dans un cimetière aux ambiances de clairière - cimetière du Souché - Niort (79)



Lancement des travaux

Travaux de végétalisation réalisés par une entreprise d'espaces verts

Mars 2025

Le cimetière réaménagé pour simplifier l'entretien

Combray — La municipalité a engagé un chantier de rénovation du cimetière afin d'en minimiser l'entretien et de la garder propre et agréable.

L'initiative

Roger Havas, le maire, a engagé un chantier de rénovation du cimetière. « On a procédé à un recensement des concessions, pour réaménager et sécuriser le cimetière. Certaines stèles étaient instables et beaucoup de sépultures sont sans nom. On a supprimé 32 tombes et créé un ossuaire », précise le maire.

Pour l'aménagement du cimetière, « j'ai fait appel au CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement). Ça nous a bien aidés et c'est un service du Département gratuit », précise Roger Havas.

Pour les travaux, Roger Havas a obtenu 70 % de subvention via l'Aide aux petites communes rurales et la Dotation équipements territoriaux ruraux.

Reconfigurer le cimetière

Le cimetière de Combray « n'a pas vraiment de plan. Les tombes sont dans tous les sens », déplore le maire. L'entreprise Tolmer, de Thury-Harcourt, « intervient au niveau du mur du cimetière qui est à restaurer sur certaines parties ». Les Pompes funèbres Gauquelin, de Condé-en-Normandie, ont « implanté l'ossuaire, et prochainement, un jardin du souvenir, un espace cinéraire avec columbarium et stèle », ajoute Roger Havas.

Pour l'espace paysager, « l'entreprise Pensée paysage de Potigny intervient ». Le projet privilégie un entretien à minima, « avec, en majorité, de



Roger Havas, maire (à gauche) avec Jérémie Hébert, paysagiste, qui mène le chantier paysager. Devant la porte d'entrée de l'église, l'allée pavée est en cours. L'entreprise a un mois de travail pour aménager le cimetière.

la pelouse et des massifs de fleurs pour éviter la débroussaillouse qui projette de l'herbe sur les tombes et une allée pavée pour accéder à l'entrée de l'église. On change aussi les portails », précise Roger Havas. Jérémie Hébert, paysagiste, a prévu d'intégrer des massifs de vivaces : « De la corbeille d'argent, des bruyères,

de la sauge, des plantes qui ne dépassent pas 50 cm y compris entre les tombes. On a ramené tous les espaces libres pour engazonner ».

Dans l'allée qui mène à la porte principale, « des pavés naturels avec des joints qui ne laissent pas passer les mauvaises herbes vont être



L'inauguration

Septembre 2025



La partie nord

L'if: taille douce des branches basses, l'if retrouve sa splendeur au cœur du cimetière végétalisé, un apport de terre végétale était nécessaire pour niveler les tombes

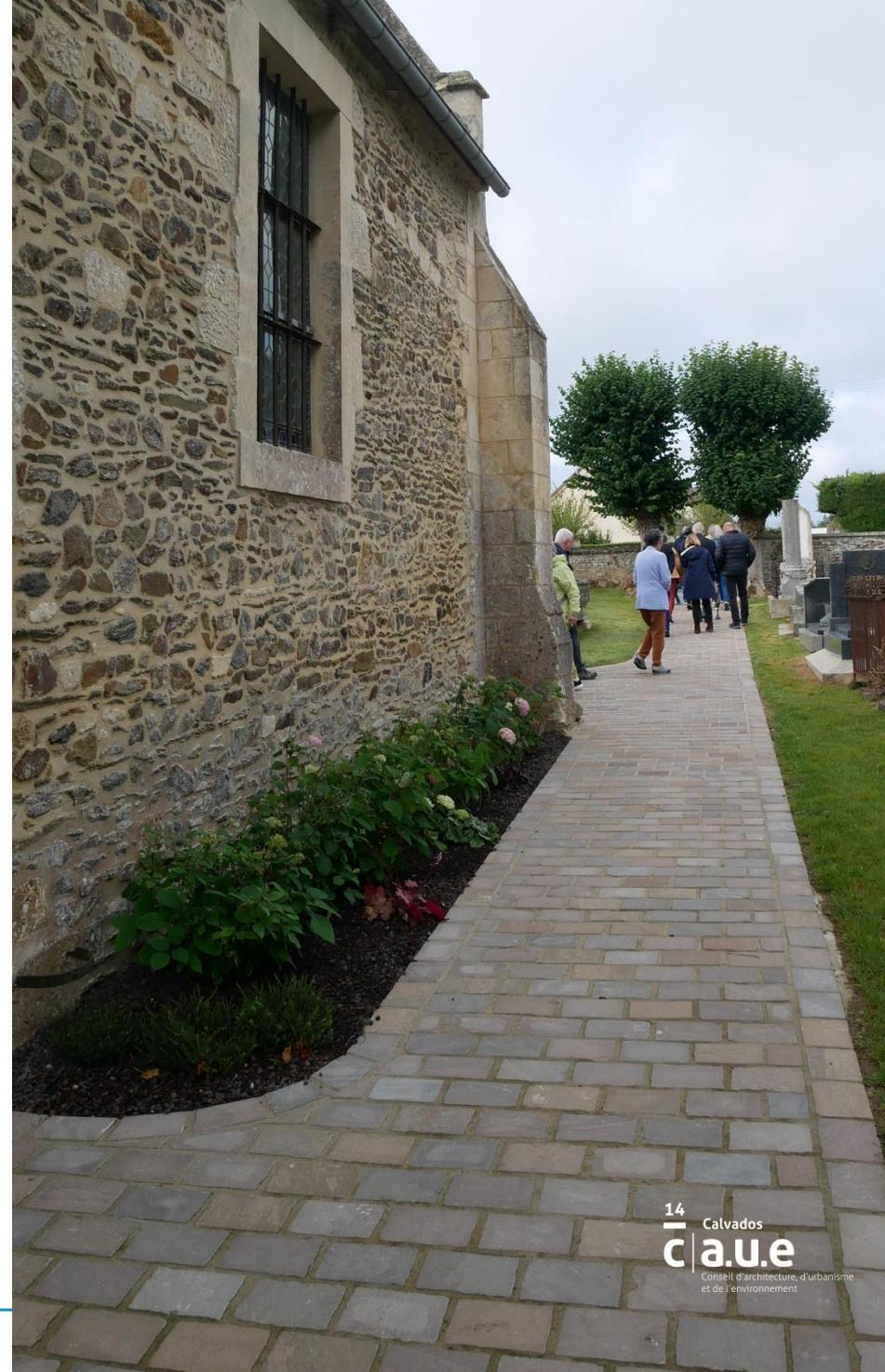
Septembre 2025



La partie nord

Plantation des pieds d'église – végétaux adaptés à l'ombre

Septembre 2025



La partie nord

Accès PMR en pavés grès dans le cimetière, à conserver et améliorer

Septembre 2025



La partie nord arborée d'un bel if

Reprise de la micro-topographie (soutènement) de l'allée principale engazonnée sur dalles alvéolées



La partie nord

Soutènement des talus en dalles de grès façon «murs de pierres debout», intégration de l'ossuaire, gestion des déchets...

Septembre 2025



La partie sud

Une végétalisation complète du cimetière et une valorisation du monument aux morts

Septembre 2025



La partie sud

Une végétalisation complète du cimetière autour de l'édifice, et autour des concessions

Septembre 2025



Eléments de détails

Des massifs plantés et adaptés pour un entretien réduit



Eléments de détails

Un patrimoine funéraire et un ensemble bâti valorisé par des actions de restauration par la famille des défunts



Référentiel du CAUE14 mis à disposition pour tous

Flashez le QR CODE !

Fiches Mémo sous la forme de mini-formation de 30 min accompagnée d'une visite de terrain

Flashez le QR CODE !

Envisager une démarche globale
Fiche Mémo « Aménagement »

Entrer dans une démarche de projet

- Déterminer les besoins**
Trouver de l'espace ? Créez un espace cénitaire ? Gérer sans produits phytosanitaires ?
- Analyser le site**
Fonctionnement, circulations, qualité des espaces, rapport au paysage, patrimoine présent...
- Aménager le cimetière**
Apporter une réflexion sur l'ensemble du cimetière, y compris ses abords, pour pouvoir proposer un aménagement cohérent et qualitatif (continuité des cheminement, compositions et structures végétales, délimitation des espaces et qualité des transitions, accès...).

ORGANISATION FORMELLE D'UN CIMETIÈRE TRADITIONNEL

INFORMATION
Rituels de votre cimetière

FIN DES PESTICIDES
LA CÉTIERRE POUR LA VÉGÉTALISATION

Sensibiliser les habitants
Fiche Mémo « Communication »

Le cimetière est souvent le dernier lieu des communes à être encore traité chimiquement. Pourtant, il est nécessaire de faire évoluer les pratiques afin d'offrir des espaces qui soient plus agréables, plus verts et plus naturels, même dans les cimetières.

Pourquoi communiquer ?

Pour changer le regard sur l'herbe, pour informer sur la nocivité et la dangerosité des produits phytosanitaires, pour redonner une vraie place au végétal et au naturel dans les cimetières.

Comment ?

- En communiquant de manière générale autour de la gestion douce des espaces publics de la commune (bulletin municipal, rencontres / débats, réunion publique, exposition...)
- En mettant en place une communication spécifique sur le site du cimetière (affiches, panneaux d'informations, photos de référence, mâtou bouquetier...)
- En impliquant davantage la population dans la gestion et l'embellissement de la commune (visites sensibles, opérations « binette », convention avec les habitants, rive de plantes, jardins partagés, concours maisons fleuries...)

En intégrant la dimension végétale dès la conception pour les nouveaux métiers ou les extensions de cimetières (cimetières paysagers...)

Le rôle de la commune de Caen et du Castelet : information et sensibilisation auprès des visiteurs après mise en herbe des allées et plantations des carrés

INFORMATION
Rituels de votre cimetière

FIN DES PESTICIDES
LA CÉTIERRE POUR LA VÉGÉTALISATION

Supprimer les produits phytosanitaires
Fiche Mémo « Entretien »

À savoir...
Le 22 juillet 2015, l'Assemblée nationale adopte la loi de transition énergétique pour la croissance verte qui prévoit la mise en place de l'objectif zéro pesticide dans l'ensemble des espaces publics à compter du 1er janvier 2017. La commercialisation et la détention de produits phytosanitaires à usage non professionnel seront interdites à partir du 1^{er} janvier 2019.

Quelques outils pour remplacer le désherbage chimique :

- la végétalisation**
Planter les espaces inter-tombes de couvert : soi, enherber les allées et les surfaces engravillonnées... Faire des essais de gestion douce : pelouse gérée en prairie sur les surfaces les plus étendues. Inciter les usagers à planter autour des sépultures, et à entretenir cet espace. Préférer les vivaces et arbustes aux annuelles... (proposer une liste de plantes recommandées).
- le paillage**
Prévoir systématique un paillage des massifs plantés pour limiter l'arrosage et la poussée des adventices.
- le désherbage mécanique**
S'appuyer sur les expériences fructueuses des communes déjà engagées pour faire les bons choix de matériel et de méthode (désherbage thermique, désherbage mécanique...).
- la communication auprès des habitants**
Informer la population des nouveaux modes de gestions mis en place.

Gestion administrative et législation
Fiche Mémo « Réglementation »

Gestion administrative du cimetière
Tout un registre permettant l'identification des sépultures (exemple : numérotation des emplacements et nom des familles concernées).

Procédure de reprise de concession
Lorsqu'une tombe est à l'état d'abandon (plus de 30 ans et sans information depuis 10 ans). Compter environ 3 années de procédure (PV constat abandon, affichage en mairie...).

Création / extension (article L. 2223-1 du CGCT)
Lors de la création pour les communes rurales (commune municipale) de créer ou d'agrandir les cimetières, toute que soit la distance entre ouvrage et les habitations, il doivent toutefois respecter les règles d'urbanisme (PPB, PLU ou carte communale).

**Pour les communes urbaines et à l'intérieur des périodes d'approvisionnement, l'agrandissement d'un cimetière à moins de 35m des habitations doit être soumis à :
- Enquête publique (conformément au chapitre III du titre II du livre 1er du code de l'environnement)
- Autorisation du préfet
- Délibération en Conseil municipal**

Étude hydrogéologique
Une analyse géologique est nécessaire en cas d'agrandissement ou d'extension du cimetière pour connaître la composition et la nature des terrains (= l'avis d'un géologue n'est pas obligatoirement requis, mais fortement recommandé).

Sites cénitaires
La commune compte plus de 2000 habitants cénitaires : le cimetière (hors-sol), cœurs (entreprises) et jardins du souvenir (comprenant un espace de dispersion des cendres).

Contacts
Pour toutes questions, contacter les services de la préfecture :
- Pour toutes questions réglementaires : Service pour l'aménagement et l'entretien des sites cénitaires
- Pour toutes demandes réglementaires : Service pour l'aménagement et l'entretien des sites cénitaires de Caen au 02.31.30.42.60

Le CAUE du Calvados
est disponible pour vous accompagner
dans vos réflexions

Merci de votre attention